

Article publié sous une forme abrégée dans *Faits de langues* n° 8, L'accord, Ophrys, Paris, pp 89-102

Pierre PICA
URA 1720, CNRS
Paris
pica@msh-paris.fr

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UNE TYPOLOGIE DE L'ACCORD VERBAL ASSORTIS DE QUELQUES REMARQUES SUR SON IMPORTANCE DANS LE DÉBAT LINGUISTIQUE CONTEMPORAIN*

1. Introduction

L'analyse traditionnelle de l'accord suggère que celui-ci tire son origine (du point de vue diachronique) d'un pronom défini ou d'un affixe nominal incorporé sur le verbe, dans un sens non technique de ce terme (cf. Givon (1976), Greenberg (1977)). Cette hypothèse se rapproche de façon intéressante du traitement de l'accord proposé dans le cadre de la Théorie Standard Étendue et des différents développements de la grammaire générative depuis les années quatre-vingt (Chomsky (1981, 1986, 1992)). L'accord y est en particulier analysé comme une catégorie fonctionnelle. Une catégorie fonctionnelle n'est, dans ce cadre, pas nécessaire à l'interprétation sémantique au sens strict du terme. Ce type de catégorie permet en particulier d'expliquer une des propriétés fondamentales des langues naturelles, à savoir, que les constituants linguistiques apparaissent dans des positions qui ne correspondent pas à celles dont dérivent leur interprétation. Cet état de fait se réduit aux effets d'un mécanisme de vérification de traits (au sens de Chomsky 1992, 1994). L'idée selon laquelle l'accord ne participe pas à l'interprétation sémantique de la phrase rappelle par ailleurs certaines analyses traditionnelles de l'accord, qui le considèrent comme un élément redondant ou superflu (Jespersen (1922)).^{1, 2}

Ces hypothèses ne permettent cependant d'expliquer ni le lien entre accord et pronom,³ ni certaines observations reliées à la variation linguistique, qui ne nous semblent pas accidentelles, comme nous tâcherons de le montrer plus bas. En particulier, cette façon de voir les choses n'offre pas d'explication au fait que certaines langues possèdent des propriétés d'accord inattendues (tel que le duel qui était très fréquent dans les langues indo-européennes anciennes, et semble pourtant avoir disparu dans les langues indo-européennes modernes), propriétés qui se retrouvent à leur tour dans le système nominal.

* Nous tenons à remercier J. Bonneau, B. Comrie, N. Chomsky, J. Greenberg K. Hale et M. Halle, G. Piggott et R. Kayne, J. Rooryck dont les nombreuses remarques sur nos travaux portant sur le statut de la configurationnalité (et de nombreux autres sujets reliés à la définition de concept) ont permis de concevoir les lignes directrices de ce texte. Nous remercions également les participants à la table ronde sur l'accord (Paris, Octobre 1995), dont les intervenants (ainsi que plusieurs relecteurs) m'ont permis d'éclaircir de nombreux points élaborés dans le texte. Aucun de ces linguistes n'est responsable des erreurs, qu'elle qu'en soit la nature, que ce texte pourrait comporter. Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements et toute notre gratitude à K. Hale et J. Greenberg pour bien avoir voulu mettre leurs archives respectives sur les éléments pronominaux à notre disposition. J'exprime enfin toute ma gratitude à J. Bonneau, sans lequel de nombreuses idées exprimées dans le texte n'auraient pu voir le jour.

¹ Voir cependant Chomsky 1995, chapitre 4.

² La conception de l'accord comme élément 'redondant' est particulièrement claire dans les travaux de la Grammaire de Constituants Généralisée (Gazdar & al. (1985)) et ses avatars (cf. par exemple Pollard & Sag (1994)), où l'accord est traité comme un trait (angl. slash) qui exprime le caractère incomplet (le fait qu'une catégorie doit être interprétée en relation par rapport à une autre).

³ Cette hypothèse pourrait être maintenue si tous les pronoms étaient à leur tour conçus comme des catégories fonctionnelles, c'est-à-dire des catégories dépourvues de sens, ce qui ne peut-être maintenu dans les cadres actuels de la théorie générative, au sein de laquelle un pronom est un 'argument' (c.a.d un élément pourvu de sens lexical).

Tout en gardant à l'esprit l'hypothèse traditionnelle, selon laquelle l'accord est un élément pronominal, nous montrerons, contrairement aux analyses auxquelles nous avons fait référence ci-dessus

- a) que les éléments pronominaux ont une configuration (une structure arborescente) interne complexe proche des structures nominales (au sens de Kayne (1994)). Ces structures peuvent mettre en jeu des opérations de mouvement (illustrées par des flèches dans nos exemples), mouvements nécessaires à leur interprétation.
- b) que les différents types d'accord sont des éléments qui ont, eux aussi, une configuration interne, configuration proche, mais distincte de celle des éléments pronominaux.
- c) que la notion, utilisée dans les travaux de grammaire générative, de trait ϕ (personne, nombre, etc.) n'est pas un primitif de la théorie, mais dérive d'une configuration dans laquelle les éléments apparaissent.
- d) qu'il existe différents types de configurations syntaxiques (au sens où nous l'explicitons ci-dessous) qui déterminent les différentes propriétés de l'accord et déterminent plusieurs autres propriétés de la grammaire, mises en jeu dans la variation linguistique. Ceci nous amènera à distinguer deux types d'accord, l'accord 'prédicatif' et l'accord 'démonstratif', dont nous montrerons qu'ils correspondent à deux types de 'personne' apparaissant respectivement dans les langues 'configurationnelles' et 'non-configurationnelles'.
- e) que la distinction entre langue 'configurationnelle' (langue non-polysynthétique) et langue 'non-configurationnelle' (langue polysynthétique) ne peut se réduire aux effets d'un paramètre partageant en deux les langues du monde (contra Baker (1996)).

La distinction entre ces deux types de langues rejoint plutôt, selon nos termes, celle établie par Huang (1981) entre langues orientées vers la 'syntaxe' et langues orientées vers le 'discours', distinction que nous reformulons en termes de 'déixis', et dont nous montrons qu'elle découle directement de l'architecture générale de la Grammaire et de son interaction avec d'autres systèmes cognitifs.

-d) que les opérations de mouvement ne sont pas déterminées par des traits, mais plutôt par la nécessité d'interpréter les configurations, d'une façon contrainte par les principes de la grammaire.

Nous exprimerons en guise de conclusion les conséquences de notre analyse pour l'interprétation générale de la variation linguistique d'un point diachronique et synchronique.

2. Propriétés structurales des pronoms et de l'accord

2.1 Catégories phrastiques et configurations

Soit la structure suivante, introduite dans Bonneau et Pica (1995)⁴:

$$(1) \quad [_{DP} \text{XP}_i \text{ D } [_{CP} \text{t}_i \text{ C } [_{IP} \dots \text{t}_i]]]$$

dont nous pensons qu'elle constitue la base configurationnelle définitoire de toutes les catégories phrastiques (catégories prédicatives) (Syntagmes nominaux, Syntagmes phrastiques, Syntagme adjectivaux, Syntagmes adverbiaux, Syntagmes pronominaux, etc.).⁵ Ceci revient à dire que les constituants linguistiques ont tous (au niveau d'interprétation sémantique) une structure phrastique se rapprochant de phrases adjectivales/relatives. Par exemple, un syntagme nominal tel que 'le chien' est, dans ce cadre, dérivé d'une structure mettant en jeu certains mouvements syntaxiques permettant de dériver l'interprétation 'le chien qui fait partie de l'ensemble de la classe des chiens'. Cette structure qui s'applique à toutes les catégories phrastiques est constituée de trois projections successives : Elle

⁴ Ce type de structure qui rappelle l'esprit des structures proposée par Kayne (1994) pour les relatives et structures nominales se distinguent des propositions de Kayne sur des points que nous avons soulignés dans Bonneau & Pica (1995).

⁵ La notion, que nous introduisons, de catégories phrastiques ne recoupe qu'en partie celle de syntagme. Elle définit en particulier l'ensemble des syntagmes qui ne peuvent être interprétés que par le biais des propriétés référentielles et déictiques.

est d'abord constituée d'une projection flexionnelle (IP) dans laquelle les éléments constitutifs (ici 'chien') d'une relation argumentale avec un verbe nul (verbe s'apparentant au verbe 'être') sont représentés. Cette projection flexionnelle est elle-même dominée et légitimée par une catégorie 'prédicative' (CP). Celle-ci permet à une projection maximale (XP, ici 'chien') d'être identifiée, par le biais d'une relation de prédication (spécifieur-tête), comme ayant les propriétés définitoires de l'ensemble des chiens. Cette dernière projection doit elle-même être légitimée par une projection qui permet, par le biais d'une seconde opération de mouvement, à la projection maximale XP d'être interprétée (légitimée) comme un élément 'référentiel'. Ces deux processus de légitimation constituent le noyau de ce que nous définissons comme un argument. Cette idée est exprimée sous la forme du principe suivant (s'appliquant à la configuration (1) ci-dessus) :

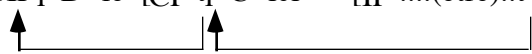
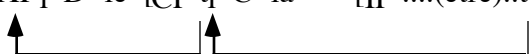
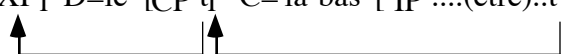
- (I) Un argument est défini de façon configurationnelle;
 a) Il met en jeu une relation de prédication établie par une relation Spécifieur-tête avec un élément complémentateur (C)
 b) Tout prédicat est aussi interprété (légitimé) comme un élément référentiel

2.2 Le pronom comme catégorie phrastique

Considérons maintenant la façon dont cette théorie nous permet d'expliquer certaines propriétés des pronoms et de l'accord. Comme l'ont remarqué les linguistes traditionnels, et plus particulièrement Benveniste (1956), (1958), le système pronominal s'organise autour de deux, et peut-être trois axes correspondant respectivement à la première, deuxième et troisième personne. Nous nous séparons, cependant, du moins pour les langues indo-européennes moderne, de l'idée suggérée par Benveniste, que la troisième personne est en fait une non-personne tel que l'on peut l'observer, selon Benveniste dans les langues amérindiennes (interprétant certaines observations de Halpern (1946) sur le Yuma).

Nous croyons plutôt que ces trois axes sont des épiphénomènes qui dérivent de la nature des configurations syntaxiques, configurations qui diffèrent, selon les caractéristiques des systèmes deictiques des langues du monde.⁶

En ce qui concerne la majeure partie des langues indo-européennes modernes, nous suggérerons que les trois personnes sont des propriétés dérivées de structures proches des structures suivantes, correspondant respectivement aux trois pronoms 'je' 'tu' 'il' en français. Nous appellerons ce type de 'personne', personne 'prédicative':

- (2) a. [DP XP_i D=le [CP t_i C=ici [IP(être)..t i]]]

 b. [DP XP_i D=le [CP t_i C=là [IP(être)..t i]]]

 c. [DP XP_i D=le [CP t_i C='là-bas' [IP(être)..t i]]]


Le XP de ces trois configurations pronominales (dont la présence est requise par la configuration (1)), est le même élément dans (2a, b, c), à savoir, un élément nominal associé à une matrice phonologique vide. Les différences entre les trois types de pronoms proviennent du type de relation prédicative (spécifieur-tête) par le biais de laquelle le XP est légitimé (interprété). Par exemple 'je' est constitué d'une matrice nominale XP qui est légitimée par le biais d'une relation avec un type particulier de C ayant la valeur sémantique (locative) de 'ici'. C'est ce dernier élément qui donne la propriété discursive d'embrayeur au pronom 'je' (Jakobson (1957), Jespersen (1922)). Ce

⁶ Voir sur cette distinction, que nous définirons en termes de la structure arborescente (1), plus bas, Hale (1981), (1983), Baker (1996) et Jelinek (1984), parmi beaucoup d'autres.

même XP doit entrer dans une seconde relation de prédication qui lui permettra (au niveau d'interprétation sémantique) d'acquérir son interprétation 'référentielle'. Ce sont ces propriétés qui permettent à l'ensemble du DP de jouer son rôle d'argument dans la structure syntaxique. Après l'ensemble de ces opérations l'ensemble du DP se réalise phonologiquement comme 'je' ('celui qui est ici').⁷ De la même façon le pronom 'tu' dérive d'une structure similaire, à l'exception de la valeur de l'embrayeur, qui est équivalente à 'là' ('celui qui est là'). Le pronom 'il' enfin correspond à une interprétation proche de 'celui qui est là-bas'. Il est intéressant de noter que la structure complexe de ces éléments peut être observée dans certaines langues où le déterminant et l'embrayeur sont morphologiquement identifiables (comme en Mojave, Yavapai, Choctaw, par exemple (voir les faits notés dans Haiman & Munro (1983), Munro (1976), Jelinek (1988) parmi plusieurs autres).

Cette analyse explique l'intuition traditionnelle selon laquelle les trois axes du système de personne correspondent à trois dimensions spatiales, dimensions correspondant à leur tour à trois axes temporels.⁸

Le parallélisme entre les structures (2) et les structures (1) expriment d'autre part le fait que les pronoms ne sont pas vraiment distincts du système nominal, en particulier du système des déterminants (Guillaume (1975), Abney (1987)).

2.3 L'accord comme catégorie phrastique

L'intuition selon laquelle ces trois mêmes axes ou dimensions organisent différents domaines de la grammaire est par exemple explicitement formulée dans Benveniste (1946), qui rejoint en partie les analyses traditionnelles selon lesquelles l'accord est un pronom. L'on sait pourtant que l'accord n'a, dans la majeure partie des langues indo-européennes modernes, ni les propriétés discursives, ni les propriétés référentielles des pronoms personnels mais se comporte plutôt comme un réfléchi en ce qu'il a besoin d'un antécédent local.

Ce paradoxe indique, dans notre cadre, que, si l'accord a la même configuration que les pronoms, la nature du C mis en jeu dans ces configurations est différente de celle que nous avons observée plus haut pour les pronoms. Nous voudrions suggérer que, contrairement aux pronoms personnels, l'accord partage (tout du moins dans les langues indo-européennes modernes), une structure qui se rapproche plutôt de celles des différents types de pronoms réfléchis possessifs, pronoms réfléchis dont la similarité avec la notion d'accord a parfois été soulignée (Bosch (1983), Burzio (1989), Pica & Snyder 1996). Plus précisément, nous dirons, adoptant l'idée développée dans Pica (1996) et Bonneau & Pica (1996), selon laquelle la notion de réfléchi est elle-même liée à celle de possession, que les trois personnes correspondent aux trois types de possession distingués dans Bonneau & Pica (Id. Ibid.). Nous appellerons ce type de personne, la 'personne' (possessive) 'prédicative'. La possession que nous avons appelée 'inaliénable non-restrictive', mise en jeu dans un syntagme tel que 'son N à soi', correspond à la première personne de l'accord, comme l'illustre (3.a) où 'N' est un élément nominal ayant le sens de 'être' (cf. Pica (1988)), et où l'ensemble de la configuration est interprétée comme 'son soi (qui est) à l'être'⁹ (= accord de première personne). Les structures (3.b) et (3.c) correspondent respectivement, comme nous le développerons ci-dessous, à

⁷ Le 'je' contient dans ce cadre une matrice nulle qui requiert une identification morpho-phonologique, c'est un clitique au sens de Chomsky (1994).

L'analyse développée dans le texte permet d'exprimer, en termes configurationnels, l'intuition développée par Benveniste, selon laquelle un énoncé se développe sur deux plans (dans les termes de Benveniste, le plan de l'énonciation constitué par les éléments auto-référentiels (en nos termes les éléments dont le C a une valeur déictique) et celui des éléments référentiels qui renvoient à la réalité (en nos termes, les catégories dont le C n'a pas de valeur déictique particulière). L'opposition entre éléments pourvus de 'réalité' et éléments pourvus de 'référence matérielle' n'a cependant aucun sens dans notre cadre, où cette opposition est un épiphénomène des configurations linguistiques.

⁸ Nous ne traitons pas, pour des limites d'espace évidentes du statut des pronoms pluriels, qui méritent une analyse approfondie. Le fait que ce que nous appelons 'celui qui est ailleurs' (l'autre) ne soit pas réalisé par un morphème particulier dans certaines langues ne nous semble pas poser de problèmes particulier. Cette absence nous semble précisément liée à l'analyse développée dans le texte.

⁹ Cette notion qui rappelle celle de 'caractère inaliénable de l'être' (Pica (1988)). Nous espérons développer dans une version plus étendue de ce texte le rapport entre les notions développées dans le texte et l'ontologie Sartrienne.

une structure exprimant la possession inaliénable restrictive (accord de deuxième personne), et la possession aliénable (accord de troisième personne) :

- (3) a. [DP [à soi]_i D=le [CP t_i C='de' [IP 'N' se...(être)...[t_i] [à]]]]
- b. [DP [N]_i D=le [CP t_i C='de' [IP 'N' se...(être)...[à t_i]]]]
- c. [DP XP_i D=le [CP t_i C='de' [IP 'N' se...(être)...t_i] [à]]]
-

Cette analyse, au premier abord, surprenante nous permet d'exprimer les points et observations suivantes de façon configurationnelle :

a) la notion d'accord personnel, met en jeu, comme dans le cas des pronoms étudié plus haut une notion de mouvement. Cette intuition découle de notre analyse qui exprime l'intuition (Gruber (1976)) selon laquelle la possession ne peut être exprimée que par le concept de CHEMIN (angl. PATH), CHEMIN mettant en jeu l'interaction de deux particules, dont l'une ('de') exprime la notion de SOURCE, et l'autre ('à') exprime le BUT.¹⁰

b) les similarités entre 'accord' et 'possession' permettent à leur tour de comprendre les relations entre accord et transitivité (1964), notion à son tour associée à la notion d'aspect. Ceci est dans le cadre de notre analyse, un épiphénomène du fait que la configuration exprimant l'accord, met en jeu une interprétation de CHEMIN, CHEMIN qui dans nos termes, est aussi interprété comme différents aspects verbaux (Accomplissement, État, etc.), au niveau de l'interprétation sémantique. On comprend alors l'observation selon laquelle l'accord interagit avec l'aspect verbal (Benveniste (1946) (1958)),

c) L'accord, tout comme les réfléchis clitiques, requiert une identification par un antécédent local.

Nous interprétons par ailleurs (3.b), qui met en jeu une configuration proche de celle de comme 'le N (qui est) de l'être', interprétation, qui rappelle le concept de "être pour soi" de la phénoménologie, correspond au sens de l'accord de deuxième personne. Nous interprétons par ailleurs (3.c) comme l'autre (qui est) de l'être' (= 'les propriétés de l'autre'), sens de l'accord de troisième personne. Cette analyse, qui revient à dire que l'accord et la notion de personne mettent en jeu un élément réfléchi dans une structure relative permet d'expliquer, par le biais d'une configuration unique, pourquoi différents domaines de la langue manifestent des propriétés communes, et de résoudre les principaux paradoxes soulevés par toute analyse de l'accord. L'accord n'est pas le simple redoublement du pronom, élément avec lequel il partage pourtant des similarités qu'il convient d'exprimer. L'accord a sa valeur propre et permet l'expression de certaines valeurs aspectuo-temporelles dont on verra ci-dessous qu'elles sont nécessaires à l'expression de personne dans les langues 'configurationnelles'.

Tout comme pour les autres catégories phrastiques, les propriétés syntaxiques et l'interprétation (effets référentiels) de l'accord sont dérivés d'une configuration qui implique une relation de prédication semblable à celle des constructions relatives mettant en jeu plusieurs éléments dont l'interaction, qui ne peut être détectée à l'oeil nu, ont amené certains linguistes à postuler une sémantique zéro, selon laquelle des éléments aussi distincts que 'se', 'être', ou l'accord (ou l'anti-accord) était tous semblables (Postma (1995)), ou que les traits (conçus comme des entités syntaxiques) sont insérés à un niveau distinct de celui de l'insertion lexicale (Gruber (1976)). De fait seule une partie phonologique de (3.a, b, c) se réalise sous la forme d'un affixe au niveau de la forme

¹⁰ Cette notion exprimée ici en termes configurationnels rappelle de façon intéressante l'idée de l'accord en termes de 'mouvements dans un espace mental' de la psycho-mécanique Guillaumienne (Hirtle (1982))

phonologique des langues les plus étudiées (langues 'configurationnelles', (non-polysynthétiques)). Nous pensons cependant que les structures proposées en (3) sont étayées par l'analyse d'un autre type de langues souvent considérées, comme 'non-configurationnelles'.

3. Propriétés des pronoms et de l'accord dans les langues dites 'non- configurationnelles'

3.1 Structure des langues 'non-configurationnelles'

L'on sait qu'il existe un certain nombre de langues traditionnellement considérées comme des langues 'non-configurationnelles' (polysynthétiques) (Mohawk, Walpiri, etc.), ainsi que certaines langues dont le statut reste incertain, dans le cadre de la grammaire générative, que nous avons définies (cf. Bonneau & Pica (1995)) comme ayant, entre autres, les propriétés observables suivantes:

- a) absence de quantification sur des individus (Baker (1995) à propos du Mohawk).
- b) compléments phrastiques et phrases relatives interprétées adverbialement (comme des corrélatives) (Srivastav (1991) à propos du Hindi).
- c) nominaux interprétés comme des expressions démonstratives (inexistence de déterminant X^0) (Bonneau & Pica (1985)).
- d) utilisation systématique de marqueurs de deixis (embrayeurs, aussi appelés 'marqueurs de référence alternative' (angl. Switch-Reference) (Sterling (1992))).
- e) caractère discontinu de la majeure partie des constituants (Jelinek (1988)).

Les propriétés (b) et (c) peuvent, en particulier, être illustrées par l'exemple Mohawk suivant, emprunté à Baker (1986), où nous nous dirons, conformément à l'analyse de Bonneau & Pica (1985), que la phrase relative, disloquée de son antécédent, est interprétée de façon adverbiale (est une correlative) :

- (4) Athere' ye-nuhwe'-s ne wake-tshAry-u
 'panier FsS-aime-HAB que je sO-trouve-STAT'
 (elle aime le panier que j'ai trouvé)


Nous avons montré que l'ensemble des propriétés de ce que nous appellerons 'langues fortement deictiques' (en ce qu'elles mettent en jeu une interprétation adverbiale (non-prédicative) des différents constituants de la grammaire) dérivent de l'absence de relation prédicative dans des configurations syntaxiques, telle que celle que nous avons présentée plus haut en (1), répétée en (4.a) ci-dessous, où la relation prédicative (spécifieur-tête), entre le XP et le C, ne peut s'établir. Cet état de fait découle, dans nos termes, de ce que le spécifieur de CP (la projection de la catégorie C), de même que le spécifieur de la catégorie DP, sont respectivement occupés par un embrayeur, et un pronom démonstratif fort (par une catégorie maximale). Nous avons montré (Bonneau & Pica (1995)) que si les langues 'configurationnelles' (langues que nous appellerons ici langues 'faiblement deictiques') et langues 'non-configurationnelles' ('langues fortement deictiques') partageaient la même structure de base (1), la distinction entre ces deux 'types' de langues se réduit à une distinction lexicale mineure¹¹: alors que, dans les langues 'faiblement deictiques', les positions complémenteur et déterminant sont occupées par des entités lexicales X^0 , les entités correspondantes sont des catégories majeures (maximales) dans les langues 'fortement deictiques', où les arguments sont interprétés comme des éléments adverbiaux, au niveau d'interprétation sémantique. Les opérations de mouvement décrites en (1) peuvent s'appliquer dans les 'faiblement deictiques' (où le C est un X^0 , et où les éléments sont donc interprétés prédicativement). Ces opérations sont bloquées sans les 'fortement deictiques' (où

¹¹ Notre distinction se rapproche de celle faite par certains grammairiens entre les langues à embrayeurs lexicaux (angl. Switch-Reference), orientées vers le topique, et langues qui n'ont pas cette propriété.

Notre approche rejoint l'intuition traditionnelle (Rousseau 1712), Humboldt (1767) selon laquelle le changement linguistique correspond à une transformation entre 'langues orientées vers la deixis' et 'langues orientées vers la configuration'.

le C est une catégorie maximale, et où les éléments sont par conséquent interprétés de façon adverbiale).

Notre analyse, qui rejoint certaines intuitions traditionnelles selon lesquelles les pronoms évoluent d'un caractère démonstratif à un caractère déterminant (Greenberg (1985), (1991)), (en ce qu'elle revient à proposer que le système démonstratif 'fort' se transforme en un système de déterminant constitué de catégories mineures (X^0), explique le fait que les pronoms sont toujours interprétés de façon démonstrative dans certaines langues (les langues considérées comme 'non-configurationnelles'), alors que les pronoms correspondants se comportent comme des déterminants dans les langues dites 'configurationnelles'. Notre hypothèse prédit, comme cela est effectivement le cas, que le XP ne pourra être interprété qu'adverbialement dans la structure (5.b), dans laquelle l'embrayeur est une catégorie maximale bloquant certaines opérations syntaxiques admissibles en (5.a). Notre hypothèse générale permet par ailleurs, de dériver les propriétés (a-e) (cf. Bonneau & Pica (1995)).

- (5) a. $[DP \text{ XP}_i \text{ D } [CP \text{ t}_i \text{ C } [IP \dots \text{ t}_i]]]$


 b. $[DP \text{ DEM } \text{ D } [CP \text{ EMBRAYEUR } \text{ C } [IP \dots \text{ XP}]]]$

La quantification sur des individus, par exemple, qui requiert une relation de prédication, ne peut être structurellement exprimée dans les langues où les opérations de mouvement nécessaires ne peuvent être effectuées. Nous prédisons, par exemple et à juste titre, que les quantificateurs n'auront, dans les langues 'fortement deictiques', qu'une interprétation de groupe, interprétation qui ne requiert pas une prédication syntaxique (cf. Kratzer et al. (1995)). Ce point est illustré en (6) en Mohawk (Baker 1995):

- (6) Jean akkwéku wa-shahko-kv-'
 'Jean tout le groupe fact-MsI-/FII-voir-punc'
 (Jean a vu tout le groupe)

où nous dirons que le quantifieur ne peut-être interprété que (de façon deictique), comme 'tout le groupe', mais pas comme 'chacun d'entre eux' (séparément), cette dernière interprétation ne pouvant se produire que dans les langues 'faiblement deictiques' - en ce qu'elle met en jeu des opérations de prédication.

3.2 Structure des pronoms dans les langues 'non-configurationnelles'

Soit les structures suivantes, conformes à la configuration (5.b) (langues 'fortement deictiques' où les éléments en lettres capitales indiquent les projections maximales (démonstratifs forts et embrayeurs) et qui permettent de dériver ici trois 'personnes' correspondant respectivement ici à trois 'pronoms' démonstratifs distincts:

- (7) a. $[DP \text{ DEM } \text{ D } [CP \text{ ICI } \text{ C } [IP \dots(\text{être})\dots \text{XP}]]]$
 b. $[DP \text{ DEM } \text{ D } [CP \text{ LA } \text{ C } [IP \dots(\text{être})\dots \text{XP}]]]$
 c. $[DP \text{ DEM } \text{ D } [CP \text{ LA-BAS } \text{ C } [IP \dots(\text{être})\dots \text{XP}]]]$

L'on a observé que, dans les langues que nous considérons comme 'deictiquement fortes', le système de personne des 'pronoms' (en nos termes, des démonstratifs) semble beaucoup plus différencié que celui des langues 'configurationnelles' (deictiquement faibles). Il existe, par exemple, certaines langues comme l'Eskimo ou le Katu (une langue de la famille des Mon-kmer du Vietnam) parmi d'autres, dans lesquelles un système très élaboré de pronoms indique différentes relations spatiales et sociales par rapport au locuteur (Greenberg (1985)). On considère généralement que le système de personne de ce type de langues est plus complexe, en ce qu'il met en jeu un paradigme

beaucoup plus étendu que les trois personnes connues dans les langues indo-européennes modernes (cf. Wieseemann (1986)).

Nous pensons que l'analyse selon laquelle le système de personne de ces langues est plus complexe que celui des langues 'configurationnelles' est basée sur une présupposition incorrecte: à savoir que les pronoms de ces langues sont des pronoms personnels, au sens strict de ce terme.¹² Nous croyons plutôt (en accord sur ce point avec Greenberg (1985) selon lequel ces pronoms sont des pronoms démonstratifs forts, que ces pronoms ne peuvent exprimer la notion de personne grammaticale, au sens strict de ce concept.

L'absence de pronom personnel dans ce type de langues est, en nos termes, étayé par l'observation de K. Hale (1983), selon lequel les langues 'non-configurationnelles' ne possèdent pas de pronom explétif lexicalement réalisé. Nous interprétons ce fait, à la lumière de notre analyse, de la façon suivante: un explétif, n'ayant pas, par définition, de force démonstrative, ne peut être légitimé (interprété) dans une langue 'non-configurationnelle', où aucune relation de prédication syntaxique (aucune relation de 'personne prédicative' n'est possible).

Nous dirons donc qu'alors que les langues 'configurationnelles' possèdent un système de 'personne prédicative' (au sens ou nous l'avons exprimé en (2)), les langues 'non-configurationnelles' possèdent un système de personne déictique.

La complexité apparente du système pronominal de ces langues se réduit alors à la richesse du système adverbial qui met en jeu des notions spatio-temporelles qui permettent d'exprimer un système hiérarchique social, conçu comme un système spatial (\pm haut, \pm proche). Nous montrerons dans la section suivante, que l'accord de ces langues a, comme le prédit l'analyse développée dans le texte, les mêmes propriétés démonstrative que les pronoms.¹³

3.3 Structure de l'accord dans les langues 'non-configurationnelles'

L'on a observé que le système 'personnel' de l'accord des langues 'deictiquement fortes' a certaines propriétés que l'on ne retrouve pas dans les langues dites 'faiblement deictiques'. On note en particulier l'existence de marqueur d'accord indiquant le duel, et ceci à la fois dans les langues indo-européennes anciennes (Grec classique, proto-Latin, par exemple (Meillet, A & Vendryes, J. (1927)), et dans les langues analysées traditionnellement comme des langues 'non-configurationnelles' (Mohawk (Baker (1992)), Yapese (Schwartz (1988)), Tzotzil (Aissen (1989))).

Il est en particulier connu que les langues polysynthétiques ont un système 'personnel' plus complexe que celui de la majorité des langues indo-européennes modernes (mettant en jeu un système d'opposition inclusif/exclusif, d'opposition singulier/pluriel/duel/triel (Schwartz (1988)), et que l'accord de ces langues ne semble pas posséder de marqueur indépendant de nombre pluriel (cf. Baker (1992)).

Le système personnel de ces langues, qui possèdent par ailleurs, de façon générale, un accord objet et un accord possessif (Ultan (1970)¹⁴ semble sensible à des contraintes qui ont à priori un caractère non structural: sensibilité au système aspectuo-temporel ((Whitehead (1981)), à des hiérarchies de personne: les propriétés du duel peuvent en particulier être observées dans les constructions dites 'comitatives' (angl. *commitative*) (constructions à anti-accord (Baker (1992), Aissen (1989)). Le Duel, par exemple, peut être utilisé avec un syntagme nominal singulier dans les constructions comitatives, comme l'illustrent les exemples (8) en Mohawk, (Baker (Id. Ibid.)):

¹² Le fait que nous ayons choisi de limiter le nombre de personnes à trois en (5) est, en ce sens, artificiel, le concept de 'personne' dérivant ici du sens des catégories maximales, embrayeurs et démonstratifs dont le nombre n'est limité que par l'usage.

¹³ Notre analyse exprime en termes configurationnels les intuitions exprimées par le concept d'accord démonstratif (Lehmann (1988)). Le fait que le système pronominal de ces mêmes langues soit sensible à des contraintes aspectuo-temporelles (Wieseemann (1986)) découle directement de notre analyse, comme on le verra à la section suivante.

¹⁴ Accord possessif peut-être lié, comme on le verra ci-dessous, à ce que l'on appelle des 'marqueur de classe' dans certaines langues (Marchese 1980)

- (8) a. Uwari te-wak atvhutsoni t-a-yakeni-nyunyahw--é
 'Uwari Duplicatif-1sg-Objet- veut/statif Duplicatif-Optatif-1duel Sujet-danser-
 Ponctuel'
 ('Uwari, je veux danser avec elle ' = 'lit. Uwari, je veux que nous deux dansions')
- b. Sak wa-sukeni-kv-' ne Uwari kanat-akuç
 'Sak Factual-Masc-Sujet/1duel-Objet-see-Punc 'Ne' Uwari ville dans'
 ('Sak a vu moi avec Uwari' (lit. 'Uwari, Sak nous a vu en ville '))

L'exemple (8.a), contient un syntagme nominal au singulier 'Uwari' qui est pourtant relié à un accord pluriel qui apparaît sur le verbe enchâssé dont la valeur référentielle peut inclure 'Uwari', mais qui ne correspond cependant pas à la valeur référentielle, singulier, de 'Uwari'.

Nous pensons que ces faits découlent directement de la configuration dans laquelle l'accord et la notion de 'personne', sont représentées dans les langues 'faiblement deictiques', accord qui a, dans ce type de langue, la configuration illustrée en (9), structure correlative, dans laquelle l'embrayeur est une catégorie maximale, correspondant au système exprimé par (3), dans une langue 'configurationnelle':

- (9) [DP DEM D [CP EMBRAYEUR C [IP...(être)...XP]]]

Cette configuration (9) ne peut exprimer la notion de 'personne' de la même manière que l'accord des langues dites 'configurationnelles'. Elle ne peut en particulier exprimer aucun type de 'personne possessive prédicative' telles que nous les avons définies dans les langues 'fortement deictiques'. Comme nous l'avons expliqué plus haut, il ne peut en effet y avoir de prédication syntaxique dans les langues 'deictiquement fortes'. Ceci est en effet vrai pour tous les types de constituants, et plus particulièrement dans le cas qui nous concerne ici pour les particules ('se', 'de', 'à') qui sont des constituants essentiels de l'accord et des structures possessives dans les langues dites 'configurationnelles'.¹⁵

La structure même des particules est de fait différente dans ce dernier type de langues, où nous dirons, conformément à l'analyse de Bonneau et al. (1995), que les particules sont, dans les langues 'fortement deictiques', des adverbes qui ont une configuration semblable à celle de (4.b).¹⁶

Il est donc impossible pour les particules, dans ce type de langues, de s'incorporer en syntaxe (contra Baker (1988) pour former un accord possessif, semblable à l'accord des langues 'configurationnelles'. L'analyse développée dans le texte revient à dire que certaines de ses particules s'agglutinent sur le verbe en morphologie dans les langues polysynthétiques, où elles 'classifient' l'événement et permettent d'établir certaines relations deictiques entre celui-ci et les 'arguments' du verbe.

Cette analyse revient à dire que l'accord des langues 'deictiquement fortes' est en fait un élément (pro)nominal démonstratif (un accord non-prédicatif), conformément à l'analyse

¹⁵ Notre analyse nous paraît étayée par l'absence de lexèmes particuliers marquant le réfléchi (au sens usuel de ce terme) dans les langues non-configurationnelles (Baker (1996)). Ce phénomène est illustré par l'exemple (i) en Dogrib (Saxon (1984)) où l'on voit que le réfléchi 'en nos termes le 'réfléchi non prédicatif' porte des traits identiques à ceux de son antécédent, dont il ne partage cependant pas la référence.

- (i) ron-atvro t-aha-ataweya't-e'
 ((son-Masculin) Masculin-ami est venu dans)
 ("l'homme tel que tous les deux sont amis est venu")

Voir pour une analyse de ces phénomènes en d'autres termes: Saxon (op. cit.), Enc (1989) et Zribi-Hertz & Adopo (1992).

¹⁶ L'analyse des particules de Bonneau et al. (1996) revient à dire que celles-ci ont la structure suivante dans les langues non-configurationnelles, où elles sont interprétées comme des éléments adverbiaux :

- (i) [DP DEM D [CP EMBRAYEUR=particule C [IP...(être)...XP = locatif]]]

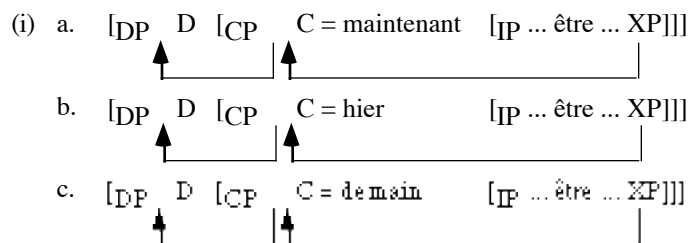
où le XP est un élément locatif (correspondant par exemple à 'there'). Une particule comme 'up' par exemple ayant alors le sens de 'up there'.

traditionnelle selon laquelle l'accord est un pronom démonstratif dans ce type de langues (Lehmann (1988)).

Il n'y a donc pas, contrairement à la forme superficielle de la langue, de personne, ni d'accord possessifs 'prédicatifs' dans ces langues, où nous dirons que la structure (9) nous permet d'exprimer pourquoi l'accord interagit avec les dimensions spatio-temporelles. Cette interaction de différents systèmes déictiques génère un système très complexe de 'personne' et de 'nombre' déictiques, la personne, tout comme le nombre, étant le produit d'une relation établie par un système de deixis.^{17, 18}

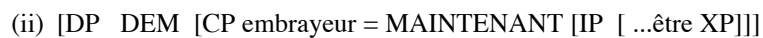
Nous voudrions suggérer le point suivant : L'accord dit 'possessif' (Ulan (1970) que l'on croit observer dans les langues 'non-configurationnelles' n'est pas un accord, mais est plutôt un marqueur de deixis, un marqueur de classe, comme le suggère d'ailleurs les observations de Ulan à propos du Tagalog. Nous interpréterons ce type de marqueur comme un élément de deixis (un embrayeur au sens (7)) entrant en relation avec un temps 'non prédicatif' et un NP interprété

¹⁷ La 'personne non-prédicative' s'oppose dans nos termes à 'la personne prédicative' qui comme le suggère Benveniste (1959) s'établit par le biais du temps. Nous pensons que le temps a, dans les langues configurationnelles, une structure proche de (i):



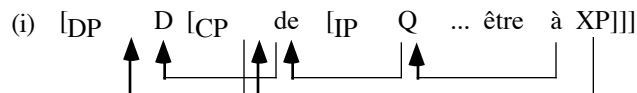
où XP qui est un nom, et qui n'est pas associé à une matrice phonologique, se déplace dans le spécifieur du CP et du DP, comme nous l'avons observé pour l'ensemble des catégories phrastiques.

Ces opérations sont impossibles dans les langues non-configurationnelles où le temps a une structure proche de (ii)



et où les temps (qui ne peuvent être des temps composés) sont interprétés comme des adverbes (Cf. Baker & Travis (1995), pour une analyse de ce phénomène). Nous dirons dans nos termes que si les langues 'configurationnelles' possèdent des temps prédicatifs (liés aux systèmes de personnes), les langues 'non-configurationnelles' possèdent des temps déictiques comme le confirme l'absence de temps composés dans les langues non-configurationnelles'. Cette dernière observation rappelle l'hypothèse de Whorf (1938) selon lequel le Hopi ne possède pas de temps. Nous dirons plutôt, en nos termes, que le Hopi ne possède pas, tout comme les autres langues 'non-configurationnelles' de temps prédicatif.

¹⁸ De la même manière, nous suggérons dans le cadre de notre analyse que la notion de nombre s'établit par le biais d'un système complexe de deixis dans les langues non-configurationnelles, alors que la notion de ce que nous appellerons le nombre prédicatif (plus petit, plus grand, faisant partie d'un certain ensemble, etc.) s'établit par le biais d'une structure proche de (i) dans les langues configurationnelles,



où le quantifieur se cliticise sur le 'de' (l'élément partitif), s'incorpore sur le D et entre donc en relation de prédication avec le XP. Cette analyse qui revient à dire que le nombre est une 'personne quantifiée' explique l'absence de lexèmes de nombre dans les langues non-configurationnelles, où le nombre est exprimé de façon déictique, comme l'illustre la présence d'oppositions telles que l'opposition inclusif/exclusif, l'opposition duel/triel, notions qui ne sont pas des notions relevant du concept de nombre 'prédicatif'.

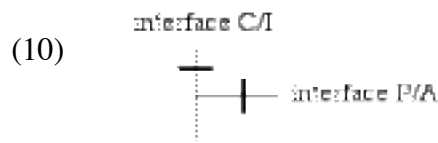
Nous suggérerons, de la même façon, que l'accord dans les langues 'non-configurationnelles' est un pronom qui entre en relation correlative avec un autre élément par l'intermédiaire d'un système de deixis, avec un NP.

adverbialement, pour indiquer que tel objet se trouve ‘dans la sphère personnelle ‘ (au sens de Bally (1926)) d’un individu particulier.^{19, 20}

4. Conclusion

Nos hypothèses ont plusieurs implications importantes sur la nature et le fonctionnement de la Grammaire, et plus particulièrement, sur le statut et le fonctionnement de la morphologie liée avec l’interface Phonologique de la Grammaire, qui joue un rôle particulièrement important dans les langues ‘fortement deictiques’.

Il est de fait raisonnable de penser, adoptant l’architecture générale du programme minimaliste (10),²¹ que le système des langues ‘deictiquement fortes’ fait une utilisation maximale de l’interprétation disponible au niveau de l’interface phonologico-acoustique, le système des langues ‘deictiquement faibles’ faisant pour sa part une utilisation maximale de l’interprétation sémantique disponible au niveau de Conceptuelle/Intensionnelle :



Cette hypothèse permet en particulier d’expliquer deux systèmes linguistiques, et en particulier deux systèmes d’accord, dont a vu qu’ils possédaient des propriétés distinctes nous ayant amené à distinguer ‘accord prédicatif’ et ‘accord non-prédicatif’.

Le fait que ces deux types d’accord (ou plutôt qu’une partie de la structure qui les légitime’) soient toujours des affixes soumis à une interprétation sémantique suggère cependant que l’architecture de la grammaire représentée en (10) est trop simple.

Comme le suggère Chomsky lui-même, (Chomsky (1994)), il semble que le terme ‘articulatoire’ soit pernicieux. Nous aimerions de fait suggérer, comme le suggère certains travaux de phonologie récents (Sagey (1986)), et certains travaux sur les langues de signes (cf. en partic. Emmorey & Reilly (1995)), qu’il existe une ‘interprétation’ des signes et mouvements phonologiques.

Le fait que l’accord se comporte toujours comme un élément affixal, et ce, qu’elle que soit dans les langues ‘deictiquement faibles’, ou dans les langues ‘deictiquement fortes’ soulève, de notre point de vue, un questionnement intéressant du modèle Chomskyen contemporain, et en particulier sur la nature de l’interface Phonologique, qui ne peut être réduite à des phénomènes articulatoires.

¹⁹ Le fait qu’il existe un accord objet productif dans les langues non-configurationnelles découle directement de l’analyse de l’accord comme élément démonstratif (l’élément deictique) entrant en corrélation (au sens de Bonneau & Pica (1995)) avec un autre élément. Il n’y a en effet en principe aucune limite sur le nombre d’accords possibles, le fait que le nombre d’accords soit en fait limité à deux ou trois dans ce type de langues nous semble relever du fonctionnement du système perceptuel, et non du système linguistique à proprement parlé (cf. Chomsky & Miller (1963) pour des considérations du même type, à propos des constructions à enchâssements internes multiples).

²⁰ Les démonstratifs des langues non-configurationnelles doivent être soigneusement distingués des pronoms démonstratifs qui existent dans la plupart des langues configurationnelles. Ces derniers ont une structure que nous appellerons quasi-prédicative telle que nous l’illustrons en (i)

(i) [DP ce [CP C [TP ...être ...lui]]]

dans laquelle le XP (lui) entre en relation de prédication avec le C (le complémenteur) et est donc interprété prédicativement mais ne peut cependant établir une seconde relation de prédication puisque le spécifieur de DP est occupé par une projection maximale, que nous appellerons résiduelle, en ce qu’elle rappelle celle des langues ‘non-configurationnelles’. Nous espérons revenir sur ce point dans le détail dans le cadre de certains de nos travaux en cours.

²¹ Les processus morphologiques, qui ne constituent peut-être pas un composant unique de la grammaire, sont symbolisés en (10) par des barres dessinées en gras.

Nous aimerions suggérer que l'interface Phonologique/Acoustique partage certaines similarités avec l'interface Conceptuelle/Intentionnelle de la Grammaire en ce sens qu'elle est dotée d'une 'composante' sémantique permettant l'interprétation de l'accord non-prédicatif et de certains accords prédicatifs. Les conséquences de cette hypothèse suggère un programme de recherche (notamment dans l'étude de la variation linguistique et de sa portée), et une mise en oeuvre, qui dépasse largement le cadre de cet article. ²²

Septembre 1995
Révisé Mai 1995

²² Nous laissons de côté ici le problème de l'accord dans les langues slaves, où l'accord est - du moins en apparence - instable, comme l'illustrent les exemples russes suivants :

- (i) Vanja s Musej pojduk
'Vanja avec Musej-instr. aller-Fut.Pfv.3pl.'
(Vanja avec Musej s'en sont allés)
- (ii) 'Vanja s Musejinstr. pojde
'Vanja avec Musej s'en est allé-Fut.Pfv.3sg'
(Vanja avec Musej est allé)

Comme nous le fait remarquer B. Comrie (p.c), les deux phrases n'ont en effet pas le même sens et en particulier 'Vanja, est la seule initiatrice de l'action en (ii) (accord singulier), ce qui n'est pas le cas en (i) (accord pluriel).

D'autre part le syntagme comitatif ('avec Musje') ne peut être déplacé après le verbe que si le verbe est au singulier.

Les propriétés de ce type de constructions ont été étudiées par Schwartz (1988) qui semblent considérer que les propriétés des syntagmes coordonnés (ou comitatifs) des langues slaves (langues qui sont, en nos termes, 'faiblement deictiques') sont les mêmes que ceux des langues que nous avons considérées comme 'deictiquement fortes'.

Ce type de constructions (cf. aussi Dziwirek (1990)) - et leur incidence sur une théorie de l'accord - ne nous semble cependant pouvoir être élucidés que par une étude typologique des syntagmes coordonnés et de leurs propriétés respectives à travers les différents types de langues. Cette étude est importante, mais dépasse largement le cadre de cet article.

Bibliographie

- Ahney, S. (1984), Abney, S. P., Ed. (1987). *The English Noun Phrase in its Sentential Aspect*. PhD, MIT, Cambridge Mass.
- Aissen (1989), "Agreement Controllers and Tzotzil Comitatives", *Language*, 65.3.
- Allen, S. (1964), "Transitivity and Possession", *Language*, 40.3.
- Bally, C. (1926), "L'expression des idées de sphères personnelles et de solidarité dans les langues indo-européennes", in *Festschrift Louis Gauchat*, H. R. Sauerlander, Aarau.
- Baker, M. (1992), "The Representation of Plural Pronouns", *Natural Language Semantics*, 1.1.
- Baker, M. (1995), "On the Absence of Certain Quantifiers in Mohawk", in A. Kratzer, et al. (eds).
- Baker, M. (1988), *Incorporation - A Theory of Grammatical Function Changing*, University of Chicago Press, Chicago.
- Baker, M. (1996), *The Polysynthesis Parameter*, Oxford University Press.
- Baker, M & Travis, L. (1996), "Mood and Aspect in Mohawk", Ms, Mc Gill University, Montréal.
- Benveniste, E. (1946), "Structure des relations de personne dans le verbe", *Bulletin de la société linguistique*, XLIII, fasc. I, 126. (republié dans *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966)
- Benveniste, E. (1951), "La notion de 'rythme' dans son expression linguistique", *Journal de Psychologie*, Paris. (republié dans *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966.)
- Benveniste, E. (1956), "La nature des pronoms", in M. Halle, et al. (eds), *For Roman Jakobson*, Mouton, La Haye. (republié dans *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966).
- Benveniste, E. (1958), "De la subjectivité dans le langage", *Journal de psychologie*. (republié dans *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966).
- Benveniste, E. (1959), "Les relations de temps dans le verbe français", *Bulletin de la société linguistique*. (republié dans *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966)
- Benveniste, E. (1963), "La philosophie analytique et le langage", *Les études philosophiques*. (republié dans *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966)
- Benveniste, E. (1966), "Convergences typologiques", *L'homme*, 6.2, Mouton: La Haye. (republié dans *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard, Paris, 1974)
- Bonneau, J., Bruhn-Garavito, J., & Libert, A. (1995), "Feature Checking and English Particles", Ms, McGill University, Montréal (dans *Toronto Working Papers in Linguistics*, Actes de l'Association Canadienne de Linguistique).
- Bonneau, J. & Pica, P. (1995), "On the Implications of the Emergence of the Complementation System in English", *Proceedings of the 25th Meeting of North Eastern Linguistic Society*, GLSA Amherst.
- Bonneau, J & Pica, P. (1996), "From 'Appertenance' to Possession : Two types of internally headed-relatives clauses in French", *Lingua, Special Issue on the Notion of Possession*).
- Bosch, P. (1983). *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*. New York, Academic Press.
- Burzio, L. (1989), Burzio, L. (1989/to appear). "The Role of Antecedent in Anaphoric relations." in Freidin, R. ed., *Current Issues in Comparative Grammar*. Dordrecht, Kluwer.
- Chomsky, N. (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht. (traduit en français par P. Pica, et al. *Conférences sur le liage et sur le gouvernement, Les Conférences de Pise*. Seuil, Paris, 1991)
- Chomsky, N. (1986), *Barriers*, MIT Press, Cambridge Mass.
- Chomsky, N. (1992), "A Minimalist Program for Linguistic Theory", *MIT Occasional Papers in Linguistics, No 1*. (aussi dans K. Hale & J. Keyser (eds), *A View from Building 20: Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger*, MIT Press, Cambridge Mass, 1993.)
- Chomsky, N (1994), "Bare Phrase Structure" *MIT Occasional Papers in Linguistics N°5* (aussi dans G. Webelhuth (ed.), *Government and Binding Theory in the Minimalist Program*, Blackwell, Cambridge Mass. 1995.) et dans Chomsky (1995).

- Chomsky, N. (1995), *The Minimalist Program*, MIT Press, Cambridge Mass.
- Chomsky, N. & Miller, G. (1963), "Introduction to the Formal Analysis of Natural Languages", in R. D. Luce, R. Bush & E. Galanter (eds), *Handbook of Mathematical Psychology*, II, Wiley, New York. (chapitres 11 & 12).
- Dziwirek, K. (1990) "Default Agreement in Polish" in Dziwirek, K., Farrell, P, Mejias-Bikadi, E. eds. *Grammatical Relations : A Cross-linguistic Perspective* , CSLI, Stanford .
- Emmorey, K. & Reilly, J. eds. (1995) *Language, Gesture and Space*, Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, New Jersey.
- Enc, M. (1989), "Pronouns Licensing and Binding", *Natural Language and Linguistic Theory*, 7.
- Gazdar, G., Klein, E., Pullum, G. & Sag, I. (1985), *Generalized Phrase Structure Grammar*, Harvard University Press, Cambridge Mass.
- Givon, T. (1976), *Syntax. A Functional Typological Introduction, Vol. I*, Benjamins, Amsterdam.
- Greenberg, J. (1977), "Niger-Congo Noun Class Markers: Prefixes, suffixes, both or neither", in M. Mould & T. Hinnebusch (eds), *Studies in African Linguistic Linguistics, Supplement 7*.
- Greenberg, J. (1985), "Some Iconic Relationships among Place, Time and Discourse Deixis", in J. Haiman (ed.) *Iconicity in Syntax, Typological Studies in Language 6*, Benjamins, Amsterdam. (republié dans K. Denning & S. Kemmer (eds), *On Language. Selected Writings of J. Greenberg*, Stanford University Press, Stanford, 1990)
- Greenberg, J. (1991), "The last Stages of Grammatical Elements : Contractive and Expansive Desemanticization", in E. Traugott & B. Heine (eds), *Approaches to Grammatization, Vol I. Focus on Theoretical and Methodological Issues*, Benjamins, Amsterdam.
- Gruber, J. (1976), *Lexical Structures in Syntax and Semantics*, North-Holland, Amsterdam.
- Guillaume, G. (1975), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Nizet, Paris.
- Haiman, J. & Munro, P. (1983), *Switch Reference and Universal Grammar*, John Benjamins, Amsterdam.
- Hale, K. (1981) "On the Position of Walpiri in the Typology of the Base", *Indiana University Linguistic Club*.
- Hale, K. (1983), "Walpiri and the Grammar of non-configurational Languages", *Natural Language and Linguistic Theory 1*.
- Halpern, A. (1946), "Yuma", in H. Hojer, et al. (eds), *Linguistic Structures of Native America*, Viking Fund Publications in Anthropology 6, Copenhagen.
- Hirtle, W. (1982), *Number and Inner Space. A Study of Grammatical Number in English*, Presses de l'Université Laval, Laval.
- Huang, J. (1981), *Logical Relations in Chinese and the Theory of Grammar*, Ph. D. Diss. MIT, Cambridge, Mass.
- Humboldt, Wilhem von (1767), *On language. the Diversity of Human Language-Structure and Its Influence on The Mental Development of Mankind* (traduit en angl. par P. Heath) Cambridge University Press, (1987) Cambridge.
- Jakobson, R. (1957}, "Shifters, Verbals Categories and the Russian Verb", *Russian Language Project*, Department of Slavic Languages and Literatures, Harvard University.
- Jelinek, E. (1984), "Configurationality, Case and Configurationality", *Natural Language and Linguistic Theory 2.1*
- Jelinek, E. (1988) "The Case Split and Pronominal Arguments in Choctaw, in L. Maracz & P. Muysken (eds), *Configurationality : The Typology of Asymetries*, Foris, Dordrecht.
- Jespersen, O. (1922), *Language, Its Nature, Development and Origin*, Allen and Urwin, Londres.
- Kayne, R. (1993), "Towards a Modular Theory of Auxiliary Selection", *Studia Linguistica*, 47.
- Kayne, R. (1994), *The Antisymmetry of Syntax*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- A. Kratzer, et al. (eds), *Quantification in natural language*, Kluwer, Dordrecht..
- Lehmann (1988), "On the Function of Agreement", in M. Barlow & C. A. Ferguson (eds), *Agreement in Natural Language*, CSLI, Stanford.
- Marchese, L. (1980), "Noun Classes and Agreement Systems in Kru : A Historical Approach", in M. Barlow & C. A. Ferguson (eds), *Agreement in Natural Language*, CSLI, Stanford.
- Meillet, A. & Vendryes, J. (1927), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Champion, Paris.

- Munro, P. (1976), *Mojave Syntax*, Garland, New York.
- Pica, P. (1987), "On the Nature of the Reflexivization Cycle", in J. McDonough & B. Plunkett (eds), *Proceedings of the North-Eastern Linguistic Society 17*, GLSA, Amherst.
- Pica, P. (1988), "Sur le caractère inaliénable de l'être", in T. Papp & P. Pica (eds), *Transparence et Opacité, Littérature et Sciences Cognitives*, Cerf, Paris.
- Pica, P. & Snyder, W. (1996), "On the Syntax and Semantics of Local Anaphora in French and English", in A.-M. Di Sciullo (ed.), *Projections and Interface Conditions*, Oxford University Press, Oxford.
- Pollard, C. & Sag, I. (1994), *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Center for the Study of Language and Information, The university of Chicago Press.
- Postma, G. (1995), *Zero Semantics, A Study of the Syntactic Conception of Quantification*, HIL, Amsterdam.
- Rousseau, J.-J. (1712), *Essai sur l'origine des langues*, où il est parlé de la mélodie et de l'imitation grammaticale, suivi de deux lettres sur la musique française avancé par M. Rameau, Flammarion (1993), Paris.
- Sagey, E. (1986), *The representation of Features and Relations in Non-Linear Phonology*, PHD, MIT, Cambridge Mass.
- Sartre, J.-P. (1943), *L'être et le néant*, Gallimard, Paris.
- Saxon, L. (1984), "Disjoint Anaphora and the Binding Theory", in M. Cobler & S. MacKaye (eds), *Proceedings of West Coast Conference on Formal Linguistics III*, Stanford Linguistic Association, Stanford.
- Sterling, L. (1992), *Switch-Reference and Discourse representation Theory*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Srivatav, V. (1991), "The Syntax and Semantics of Correlatives", *Natural Language and Linguistic Theory*, 9.4.
- Schwartz, L. (1988), "Asymmetric Feature Distribution in Pronominal 'Coordinations'", in M. Barlow & C. A. Ferguson (eds), *Agreement in Natural Language*, CSLI, Stanford.
- Ulan, R. (1970) "Toward a Typology of Substantival Possession", in *Working Papers in Language Universals 3*, Stanford University. (republié dans J. H. Greenberg (ed.), *Universals of Human Language*, Stanford University Press, 1978)
- Zribi-Hertz, A. & Adopo, C. (1992) "The Syntax of Attie Pronominals", *The Linguistic Review*, 9.
- Wiesemann, U. (1986), *Pronominal Systems*, Gunter Narr Verlag, Tübingen.
- Whitehead, (1981), "This, That and the other : A Study of Korafe Demonstratives", in *Language and Linguistics in Melanesia*, vol. 13.
- Whorf, B. L. (1938), "Some Verbal Categories of Hopi", *Language*, 14. (republié dans J. B. Carroll (ed.), *Language, Thought & Reality, Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, MIT Press, Cambridge, Mass., 1970.)